

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUEBEC

---

### L'enseignement classique

« Question : L'enseignement de nos collèges classiques répond-il, et par les programmes et par leur application, aux besoins de la jeunesse se destinant aux professions libérales ?

Réponse : Oui. S'il en fallait une démonstration, je n'aurais qu'à demander aux contradicteurs où se sont formés et les juges éminents, et les avocats distingués, et les savants médecins, et les habiles notaires tant du passé que du présent.

Toute proportion gardée, la race Canadienne-française est loin de faire mauvaise figure en autant que les carrières professionnelles sont concernées.

Nous sommes dans une position exceptionnellement avantageuse pour faire une comparaison : à côté de notre enseignement classique existe le système d'enseignement de nos concitoyens anglais, dont les programmes sont différents. Fait-il mieux ? L'histoire du passé dit non, et l'histoire du temps présent dira la même chose.

Les exemples sont sous les yeux. Libre à tous de faire la comparaison, et pour le barreau, et pour la médecine, et pour le notariat. Elle est invitante. Et elle est intéressante, soit que l'on considère les sommités, soit que l'on reste dans la moyenne.

Si j'ai bonne mémoire, le plus grand reproche que l'on faisait, il n'y a pas longtemps, à nos collèges classiques, c'était précisément de ne former que des avocats, des notaires, des médecins—sans parler des prêtres. Encombrement des professions ! .....

Je rappelle ce reproche parce qu'il contient en lui-même la réponse la plus affirmative à la question présentement posée.

A prendre notre enseignement dans son ensemble, il faut reconnaître qu'il est éminemment « intellectuel ». S'il néglige le côté que l'on appelle « pratique »—encore faudrait-il s'entendre sur ce mot—ce n'est que pour donner plus de temps à la gymnastique intellectuelle. Il tend particulièrement à produire le développement des plus belles facultés de l'homme. Quand l'élève a terminé son cours classique, il est apte à saisir rapidement les principes fondamentaux de la profession qu'il choisit.

Il y a partout des esprits obtus. Nul collègue au monde ne peut leur donner ce qu'ils ne sont pas susceptibles d'acquérir. Qu'ils aillent à Londres, à Paris